Lettre d'information N° 24

Octobre 2019

Chères amies adhérentes,
Chers amis adhérents,

Nous sommes heureux de vous adresser les dernières informations concernant votre association, les familles accueillies et les actions engagées. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

12

C'est le nombre de familles accueillies en ce moment par votre association.
Ça fait du monde ! ☺

De bonnes nouvelles pour plusieurs familles

Nous vous avions parlé en juillet de la grande déception de la famille Gu., dont la régularisation avait été refusée par la préfecture alors que la famille était depuis plus de 5 ans en France et remplissait tous les critères pour la régularisation. Suite à une nouvelle intervention, la famille a été régularisée. Nous nous réjouissons tous. Nous regrettons, à cette occasion, un certain arbitraire dans les décisions prises par la préfecture, alors que la circulaire Valls, toujours en vigueur, fixe clairement les critères de régularisation.
La famille Ma, déjà régularisée, a trouvé un appartement et va pouvoir prendre son autonomie complète.
Les Ka. sont aussi régularisés et recherchent un logement.

la Nouvelle République

Une famille de Géorgie installée en Touraine : portrait

Publié le 10/10/2019

George, Nunuka et leurs deux enfants entourés par deux responsables d'Emmaüs 100 pour 1 à leur domicile au Sanitas, à Tours.

Retrouver l'interview de Nunuka et George sur https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/une-famille-de-georgie-installee-en-touraine-portrait

Emmaüs Cent pour Un Association J.O. du 14 aout 2010 N° W372010396
Adresse postale : 303, rue Giraudeau, 37000, TOURS
07 67 53 71 36 emmauscentpourun.tours@gmail.com www.emmauscentpourun.org

De nouvelles familles sont accueillies

Nous avons accueilli la famille Kn., de Joué les Tours. Cette famille était déjà abritée par un groupe qui s'était constitué autour d'elle, mais souhaitait rejoindre une structure plus étoffée comme Emmaüs Cent pour Un. Les membres du groupe ont adhéré à l'association.

Nous nous sommes aussi joints à la très belle initiative d'un collectif réunissant le personnel et les parents d'élèves du collège Jean-Philippe Rameau, qui s'est mobilisé pour soutenir une famille, les Z. Ceux-ci ont aussi rejoint Emmaüs Cent pour Un, et la famille Z. a pu emménager dans un tout nouvel appartement en septembre.

Si les départs des familles régularisées se confirment, nous devrions pouvoir accueillir une nouvelle famille avant la fin de l'année.

Accompagnement des familles

La commission famille, et l'ensemble des accompagnants, font un travail fantastique de présence au quotidien. Les familles projettent de multiplier les occasions de rencontres entre elles. La visite d'une ferme pédagogique est prévue au printemps, et notre affiliation à Cultures du coeur devrait permettre d'organiser des évènements culturels et sportifs.

Pique-nique de septembre

C'est devenu une tradition. Nous nous sommes retrouvés une centaine ce dimanche 15 septembre, pour notre pique-nique de rentrée au parc Sainte Radegonde. Héry, l'accordéoniste, et Marcel ,le slameur, nous ont fait le plaisir de participer à la fête. Nous avons tous apprécié ce bon moment d'échange ensoleillé autour des familles qui étaient venues en nombre.

Finances

La fin de l'année approche, et il est temps de vous parler des finances de l'association. Avec 12 familles accueillies, nous dépensons plus cette année que nos recettes. Savez-vous qu'une famille coûte en moyenne 800 à 1000 euros par mois pour assurer le logement, les charges, l'allocation de subsistance, assurances et autres frais courants ? Pour renouveler votre soutien, vérifier la situation de votre adhésion, n'hésitez pas à nous contacter par mail sur emmauscentpourun.tours@gmail.com, ou par téléphone au 07 67 53 71 36. Vous pouvez trouver aussi un bulletin d'adhésion ou de renouvellement sur notre site internet www.emmauscentpourun.org. Un grand merci par avance.

Position d'Emmaüs Cent pour Un concernant la politique migratoire

Nous tous, au cours de nos discussions avec des amis, ou la famille, pouvons être amenés à préciser et justifier l'aide que nous apportons aux migrants en soutenant Emmaüs Cent pour Un. Pour alimenter la réflexion, nous vous proposons page suivante une interview de notre président François Chaillou, qui résume bien la position de l'association sur cette question sensible.

Notre prochaine lettre d'information vous sera adressée fin décembre.

Amitiés,

Le conseil d'administration

Interview de François Chaillou, Président d'Emmaüs Cent pour Un

1 – Quelles sont les principales origines des familles migrantes à la rue ?

Les principales nationalités à demander asile en France sont les Albanais, les Afghans, les Georgiens ou les Guinéens. Les raisons pour lesquelles ces personnes veulent quitter leur pays sont essentiellement liées à l'insécurité ou l'incapacité à gagner leur vie sur place.

La France considère comme « pays d'origine sûr », des pays comme l'Albanie, la Géorgie, l'Arménie ou le Bénin. Elle n'accorde donc que très peu l'asile aux ressortissants de ces pays. Ce sont ces nationalités qui se retrouvent à la rue.

2- Quelle est la situation de ceux auxquels l'asile est refusé ? Que deviennent-ils ?

La plupart des familles déboutées du droit d'asile restent en France. Ces familles vivent alors dans des conditions catastrophiques. N'ayant pas le droit de travailler, elles n'ont aucun revenu, ni logement, et s'entassent alors dans le logement d'autres personnes ou vivent à la rue pendant plusieurs mois.

Au bout de plusieurs années, ces familles deviennent étrangères à leur pays d'origine. Parfois de nouveaux enfants sont nés en France et ne parlent que le français. L'état français accepte alors de « régulariser » le séjour en France de certaines familles, et elles se voient attribuer une carte de séjour. Malheureusement, les régularisations sont peu nombreuses de sorte que vivent actuellement en France plus de 500 000 personnes dans des conditions inhumaines.

3- Pourquoi l'association Emmaüs 100 pour 1 vient-elle en aide à ces familles ?

Nous n'avons pas à juger des raisons qui conduisent telle ou telle personne à venir en France, ni des décisions que prend l'administration française pour leur accorder ou non le droit de séjour. Ce qui nous indigne en revanche, c'est de voir la façon dont des familles sont maltraitées. Nous considérons qu'il est inacceptable que ces familles soient contraintes de dormir à la rue avec leurs enfants. Nous ne pouvons accepter cette situation indigne de nos valeurs et de la tradition humaniste de notre pays. Nous nous sommes donc fixés un double objectif : agir concrètement pour fournir logement et moyens de vivre aux familles sans abri et interpeller l'opinion et les pouvoirs publics pour que cesse ce scandale.

4- Quel regard l'association Emmaüs 100 pour 1 porte-t-elle sur la politique migratoire française et sur les pratiques dans le département ?

Nous constatons que l'accueil et la solidarité envers les étrangers sont une réalité à laquelle contribuent de très nombreux citoyens, toutes classes sociales confondues, à Tours comme dans les zones rurales du département, et que leur engagement exemplaire est l'honneur de notre République. Comme d'autres associations, nous nous inquiétons de la multiplication de contrevérités et postures démagogiques de certains élus. Pour certains, la France serait « trop généreuse » et « attractive » dans ses procédures d'accueil. C'est un déni de réalité pour qui connait ce que vivent les migrants.

Au-delà du traitement des « demandes d'asile » pour lesquelles un plus grand respect des personnes nous semble indispensable, nous sommes préoccupés par la situation de ceux qui n'obtiennent pas le droit d'asile et qui ne peuvent faire autrement que de rester en France. Puisqu'elles ne peuvent avoir un travail légal, ces personnes se retrouvent sans ressources et sans droits, parfois pendant de longues années. Envisager une « régularisation » au cas par cas de ces situations est bienvenu, mais la procédure pour le faire est aléatoire. La France étant un pays de droits, nous voudrions qu'une règle précise définisse qui a droit d'être régularisé.